



Newsletter du Millennium Challenge Account - Bénin II

4^e trimestre 2018



**Le MCA
Bénin II
à l'heure
des grandes
manœuvres**

*Disponibilité d'une énergie électrique efficace et fiable
pour une croissance économique forte et durable*

www.mcabenin2.bj



Sommaire



Edito



L'OCEF, un levier pour l'électrification hors-réseau



La WEE-Initiative, un programme particulier pour les femmes entrepreneures de l'énergie



Etude des normes et étiquettes sur les équipements électroménagers



Efficacité énergétique dans l'administration publique et le secteur privé



Opportunités d'affaires



Edito



Chers lecteurs,

Cela fait six mois que nous nous étions rencontrés. A cette époque, nous avons fait le bilan de l'an I de l'entrée en vigueur du deuxième Programme du Bénin pour le Millennium Challenge Account.

Depuis lors, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts et la mise en œuvre du Programme amorce sa vitesse de croisière.

Notre activité de Facilité d'Énergie Propre Hors-réseau (en Anglais OCEF pour Off-grid Clean Energy Facility) en est à son deuxième appel à proposition de projets. Pour rappel, cette activité soutient financièrement l'électrification hors-réseau dans les zones isolées, en co-finançant les initiatives viables d'énergies renouvelables ciblant lesdites zones. Après le succès d'un premier appel à projets en février 2018, nous venons de lancer le deuxième en décembre avec l'espoir de recueillir une participation massive et des projets bancables.

Nous avons aussi lancé plusieurs missions de consultations dont les résultats attendus contribueront à la maîtrise de l'énergie. C'est le cas, entre autres, de la mission d'audit énergétique des bâtiments de l'administration publique et des entreprises industrielles, de l'étude sur les normes et étiquettes énergétiques pour les lampes, les climatiseurs et les réfrigérateurs.

Mais ce qui nous réjouit le plus, c'est le lancement du volet technologique (SCADA/IT) de la construction du centre national de contrôle de la distribution de la SBEE (le dispatching national). L'événement a consacré le démarrage de l'activité par l'entreprise GE Grid Solutions.

L'année 2019 s'annonce comme étant celle des grandes manœuvres. Quelques-uns des chantiers sur lesquels nous aurons à nous pencher instamment sont:

- le lancement des candidatures pour la Women Energy Entrepreneurship Initiative (WEE Initiative) ;
- le lancement des appels d'offres pour les travaux de renforcement et de modernisation du réseau de distribution de la Société Béninoise d'Énergie Electrique (SBEE) ;
- le lancement de la préqualification et de l'appel d'offres pour la sélection des IPP en vue de la construction des centrales solaires photovoltaïques.

Sur ce, nous vous souhaitons une bonne année 2019 qui rime avec énergie et collaboration pour une réussite partagée.

Gabriel Dégbègni

Coordonnateur National du MCA-Bénin II



L'OCEF, un coup de levier à l'électrification hors-réseau

Grande nouvelle ! Le deuxième appel à proposition de projets pour la Facilité d'Énergie Propre Hors-Réseau (ou OCEF, pour Off-grid Clean Energy Facility) a été lancé. Après les 12 millions \$ US du premier appel, le Millennium Challenge Account - Bénin II (MCA-Bénin II) a remis 20 millions \$ US sur la table pour recueillir des projets d'électrification hors-réseau.

L'événement est intervenu en décembre 2018 et la machine s'est vite mise en branle. Ce même jour, l'équipe du gestionnaire de l'OCEF a tenu un atelier d'information à Parakou, dans le nord-Bénin. Les opportunités, les critères de sélection et la procédure d'évaluation et de sélection des projets ont été portés à la connaissance des potentiels soumissionnaires. La semaine suivante, les candidats potentiels du sud ont eu droit au même exercice à Cotonou.

Il faut dire que pour ce deuxième appel, le MCA-Bénin II a fait les choses en grand. Pour porter le message des opportunités offertes par l'OCEF au plus grand nombre et par delà les frontières nationales, deux webinaires ont été organisés, l'un en Anglais, l'autre en Français. Toutes ces initiatives augurent d'une participation de qualité, et des projets bien élaborés en réponse à ce second appel.



Atelier d'information sur le deuxième appel à proposition de projets de l'OCEF le jeudi 29 novembre 2018 à Parakou



QU'EST-CE QUE L'OCEF ?

L'OCEF est l'activité par laquelle le Millennium Challenge Account - Bénin II développe un ambitieux plan d'électrification hors-réseau.

L'OCEF est une activité du Projet «Accès à l'Electricité Hors-réseau», le quatrième du Programme MCA-Bénin II. Les études ont démontré que les deux tiers de la population du Bénin n'ont pas accès à l'électricité. Une grande partie de cette population vit dans des zones rurales où l'expansion du réseau existant est peu probable à court ou moyen termes. Les objectifs du Compact ne seraient pas atteints si à la fin de ses activités, l'électricité reste encore hors de portée de ces cibles.

L'OCEF a été mis en place pour contribuer à l'amélioration de l'accès à l'électricité pour la majorité de la population actuellement non desservie dans les zones rurales et périurbaines.

COMMENT OPÈRE L'OCEF

L'OCEF est doté d'une enveloppe de 32 millions \$US qui servira à co-financer les initiatives viables d'électrification hors-réseau que proposeront les porteurs de projets qualifiés. C'est pourquoi, la Facilité est appelée "fonds à frais partagés".

Le co-financement s'inscrit dans le cadre du contrat de partenariat avec des entreprises privées, des ONG, des communautés et autres structures appelées à soumettre des solutions viables d'électrification hors-réseau et des alternatives énergétiques propres. Par souci de transparence, le MCA-Bénin II a confié la gestion de l'OCEF à une entité indépendante chargée d'évaluer les propositions de projets et de sélectionner les bénéficiaires.

Les fonds de l'OCEF visent quatre principales fenêtres.

Fenêtre 1

Infrastructures publiques essentielles telles que les infrastructures de traitement et de pompage d'eau, l'éclairage public, les hôpitaux, les centres de santé publique, les tribunaux, les universités, les écoles et d'autres infrastructures communautaires. Cette fenêtre vise essentiellement à mettre en place des équipements de production d'énergie électrique hors-réseau et des installations électriques connexes ainsi qu'un cadre administratif susceptible de faciliter les opérations d'exploitation et de maintenance pour garantir la fourniture constante des services essentiels.



Fenêtre 2

Production et distribution d'électricité (mini-réseaux électriques) au niveau communautaire et communal pour fournir des équipements/installations adéquats assortis de sessions de formation et autres formes d'appui pour les opérations de tarification, d'exploitation et de maintenance au profit des communautés ou communes concernées. Même si les fonds de l'OCEF ne sont pas particulièrement destinés à financer l'acquisition d'équipements agricoles, les propositions de projet relatives à l'utilisation de l'énergie électrique à des fins productives (par exemple système d'irrigation goutte-à-goutte, stockage frigorifique, ou autres équipements de transformation agricole) sont encouragées et les bénéficiaires de la subvention peuvent considérer l'achat d'équipements comme faisant partie des conditions ou exigences d'accès aux fonds de la Facilité.

Fenêtre 3

Services énergétiques aux ménages : Cette fenêtre permettra d'appuyer les entreprises qui importent, vendent, distribuent, installent ou réparent des équipements de technologie photovoltaïque pour les ménages. Même si de telles entreprises existent déjà dans certaines régions urbaines, l'objectif de la présente fenêtre est entre autres, de veiller à ce que les équipements technologiques proposés aux consommateurs qui ne sont pas raccordés au réseau soient accessibles à ceux qui ne peuvent pas payer un montant initial forfaitaire pour une telle technologie. Par exemple, le taux de pénétration du téléphone cellulaire est très élevé au Bénin et les services bancaires par téléphonie mobile se développent très rapidement, ce qui offre aux entrepreneurs la possibilité de venir sur le marché avec des contrats de location/vente, des contrats à prépaiement, des contrats de franchise ou autres modèles commerciaux. Le programme saura également chercher des solutions alternatives à l'utilisation des téléphones mobiles pour les personnes qui n'ont pas accès à cette technologie. Un intérêt particulier sera accordé aux propositions qui encouragent l'usage de l'électricité à des fins productives au niveau des ménages ou celles qui contribuent à réduire le temps de travail des femmes et à soulager la pénibilité de leurs tâches.

Fenêtre 4

Mesures d'efficacité énergétique. Les appareils et équipements à faible consommation d'énergie réduisent non seulement les coûts globaux pour les consommateurs d'électricité mais également la demande en énergie électrique du réseau. Cette fenêtre de la Facilité mettra l'accent sur l'appui aux modèles d'affaires visant le déploiement des mesures d'efficacité énergétique au profit des administrations publiques (centrales et collectivités locales), des ménages et des usagers du secteur commercial et industriel.



RETOUR SUR LE PREMIER APPEL À PROJETS DE L'OCEF

Un premier appel à projets lancé en février 2018 devant la presse nationale a inauguré la phase pratique de l'activité. Une tournée nationale de rencontres et d'échanges avec toutes les couches sociales du pays a été organisée pour donner plus d'écho et d'impact à l'initiative. Ces mesures ont permis de recueillir des propositions de la part des particuliers, entrepreneurs, associations et collectivités locales, porteurs pour chacun de projets entrant dans le cadre du désenclavement énergétique des localités non encore raccordées au réseau électrique interconnecté du Bénin. Après évaluation des propositions de projets, une présélection a été effectuée. La liste des bénéficiaires retenus sera publiée à la fin du processus de sélection en février 2019.



WEE Initiative, un programme particulier pour les femmes entrepreneures de l'énergie

Pour atteindre l'objectif final de l'Accord de Don qu'est la réduction de la pauvreté, le MCA-Bénin II a mis en place la «Women Energy Entrepreneurship Initiative» ou WEE Initiative. Cette activité spéciale du MCA-Bénin II vise à appuyer les femmes entrepreneures dans le domaine de l'énergie.

L'un après l'autre, les éléments se mettent en place pour la concrétisation de la WEE-Initiative.

AUX ORIGINES DE LA CRÉATION D'UN PROGRAMME SPÉCIAL DÉDIÉ AUX FEMMES

L'initiative de l'appui à l'entrepreneuriat féminin dans le domaine de l'énergie (WEE-initiative) trouve sa source dans les études préliminaires à l'élaboration du Compact II. Ces études ont identifié la formation à l'entrepreneuriat, et l'appui à la création de revenus pour les femmes comme l'une des priorités du projet Accès à l'Electricité Hors-Réseau.

Une étude commanditée par le Millennium Challenge Corporation (MCC) en 2016 sur l'entrepreneuriat féminin dans le secteur de l'électricité au Bénin a révélé que les femmes entrepreneures font face à des obstacles structurels dans tous les services d'électricité tant en milieu urbain, périurbain que rural. Cette situation est due aux différences dans l'accès à l'information, à la formation technique dans le secteur de l'électricité, au crédit, pour les entreprises en général et celles gérées par les femmes en particulier.

Cette activité permettra aux femmes entrepreneures de bénéficier de l'accompagnement nécessaire pour se spécialiser et saisir les nouvelles opportunités du secteur de l'électricité. Leur implication dans ce domaine est non seulement pertinente pour la réduction de la pauvreté, mais aussi et surtout pour limiter les inégalités de genre à travers l'autonomisation économique dans un secteur peu sensible au genre et à l'inclusion sociale.





Lancement officiel de la mission du consultant chargé de la mise en oeuvre du WEE-Initiative, Cotonou le 7 septembre 2018

AMBITIONS ET CIBLES DE LA WEE-INITIATIVE

La WEE-Initiative vise les objectifs suivants :

- réduire les inégalités entre les entreprises féminines et masculines en termes de compétences et d'opportunités d'accès aux marchés du secteur de l'électricité ;
- appuyer les femmes entrepreneures du secteur de l'électricité dans le développement de leurs entreprises, l'accès aux marchés de l'électricité (réseau et hors-réseau) et l'expansion de leurs activités dans les zones périurbaines et rurales.

Deux catégories de femmes entrepreneures (réseau et hors réseau) sont ciblées :

- les femmes entrepreneures dont l'activité principale est la fourniture de produits et de services liés à l'électricité, en milieux urbain, périurbain et rural ;
- les femmes entrepreneures qui sont des consommatrices d'importantes quantités d'électricité dans les processus productifs ou les activités commerciales, soit sur le réseau ou hors-réseau.

En outre, chaque catégorie peut inclure des femmes qui occupent des positions de management dans une entreprise appartenant ou non à une femme.



PLAN D'ACTION DE LA WEE-INITIATIVE

- Formation d'une trentaine de femmes entrepreneures ;
- Accompagnement des bénéficiaires pour le développement de leurs entreprises ;
- Facilitation de l'accès au financement ;
- Facilitation de l'accès à une source d'énergie propre et appui pour bénéficier des mesures d'efficacité énergétique ;
- Accompagnement pour la création d'un réseau des femmes entrepreneures dans le secteur de l'électricité.

POINT DE LA WEE-INITIATIVE À CE JOUR

Le bilan actuel de l'initiative affiche plusieurs réalisations concrètes.

- L'initiative a été lancée le 07 septembre 2018.
- Le répertoire des femmes entrepreneures dans le secteur de l'électricité (réseau ou hors-réseau) a été élaboré et est disponible.
- Une campagne d'information et de sensibilisation a été organisée pour informer les cibles sur le contenu de l'initiative et susciter leurs candidatures. Elle s'est déroulée du 19 novembre au 19 décembre 2018 à Lokossa, Porto-Novo, Cotonou, Natitingou, Parakou et Djougou.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 décembre 2018.



Le MCA-Bénin II appuie la mise en vigueur des normes et étiquettes sur les équipements électroménagers au Bénin

Le mercredi 24 octobre 2018, le Millennium Challenge Account - Bénin II a lancé, devant les acteurs du secteur de l'électricité, l'étude relative aux normes et étiquettes énergétiques pour les lampes, les climatiseurs et les réfrigérateurs. On pouvait compter parmi les participants, des représentants du Bureau d'Analyse et d'Investigation de la Présidence de la République, de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE), de l'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME), de l'Agence Nationale de Normalisation, de Métrologie et du Contrôle Qualité (ANM), de l'Agence CONTRELEC ainsi que des acteurs du monde universitaire.



Lancement officiel de l'étude relative aux normes et étiquettes énergétiques pour les lampes, les climatiseurs et les réfrigérateurs, Cotonou le 24 octobre 2018.

L'étude relative aux normes et étiquettes énergétiques vise essentiellement les équipements tels que les lampes, les climatiseurs et les réfrigérateurs. Le processus de recrutement d'un consultant pour cette activité a connu son épilogue avec la sélection du cabinet AETS/AERE.

Mais pourquoi commanditer une étude sur les normes et étiquettes énergétiques



applicables aux lampes, climatiseurs et réfrigérateurs ? Le constat est que les équipements électroménagers disponibles sur le marché béninois sont globalement de mauvaise performance énergétique. La raison en est simple. La réglementation sur les normes desdits équipements est soit inexistante soit inobservée.

L'utilisation de ces équipements pour la plupart énergivores est l'une des causes principales de la surconsommation d'électricité et donc de factures élevées. Il existe en effet une demande accrue d'électricité qui va de paire aussi bien avec la croissance démographique qu'avec la prolifération des équipements incriminés. La surconsommation énergétique qui en résulte est de nature à décourager les efforts d'électrification du gouvernement du Bénin et de ses partenaires.

Le programme MCA-Bénin II est axé sur le sous-secteur de l'électricité. Sa finalité est d'accroître l'offre et la qualité de l'électricité mais aussi de maîtriser la demande de l'électricité afin d'accroître la productivité et la production des entreprises, la performance au niveau de l'administration publique et la création de meilleures opportunités économiques pour les ménages. Le MCA-Bénin II est conscient que la non-maîtrise de la demande d'électricité restera une contrainte majeure susceptible de compromettre les efforts engagés.

Le cabinet AETS/AERE mandaté par MCA-Bénin II pour conduire l'étude a pour mission de :

- conduire l'opérationnalisation du processus d'étiquetage énergétique des produits concernés ;
- proposer les règlements techniques requis pour les mesures incitatives à mettre en œuvre pour la promotion des équipements efficaces ;
- définir les rôles et responsabilités des structures impliquées dans la surveillance et la vérification des produits du marché et renforcer leurs capacités ;
- fournir l'assistance technique nécessaire pour la mise en place d'un laboratoire de test des réfrigérateurs et la mise aux normes du laboratoire de test de lampes existant à l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC).

Le lancement de cette étude est porteur de grands espoirs pour tous les acteurs du monde de l'énergie. Grâce à cette activité, les fabricants, importateurs et distributeurs seront amenés à commercialiser de plus en plus des équipements économes en énergie. Les outils à mettre en place permettront de lutter contre la contrefaçon et la désinformation sur leur emballage.



L'administration publique et le secteur industriel à la loupe de l'efficacité énergétique

L'une des récentes activités qui a enrichi l'agenda du Millennium Challenge Account - Bénin II (MCA-Bénin II) est le lancement de l'étude relative aux audits énergétiques et projets pilotes d'efficacité énergétique.

L'événement s'est déroulé le 27 septembre au Bénin Royal Hôtel de Cotonou. Les autorités de Millennium Challenge Corporation (MCC), du MCA-Bénin II et des parties prenantes se sont réunies pour lancer la mission du consultant SGS-Sénégal recruté pour l'activité.

L'audit énergétique dans les secteurs public et privé relève du Projet "Accès à l'Electricité Hors-réseau" du Compact. Il s'inscrit dans le cadre de la maîtrise des dépenses énergétiques dans l'administration publique et dans le secteur industriel et vise à rationaliser la consommation d'énergie électrique au niveau des structures visées.

A cet effet, un échantillon de 20 bâtiments à usage de bureau, d'hôpitaux, de centres universitaires et 10 entreprises industrielles a été ciblé. L'audit énergétique permettra d'identifier les sources de gaspillage d'énergie au niveau de ces structures. Le consultant SGS Sénégal / SGS S.A. ayant gagné l'appel d'offres ouvert lancé par le MCA-Bénin II pour l'opération proposera, par la suite, des mesures correctives visant à optimiser l'utilisation d'électricité. Les entreprises bénéficieront d'un accompagnement technique sur une période d'au moins neuf mois pour mettre en place un système de management d'énergie suivant la norme ISO 50 001.



Avis général de passation des marchés relatif au plan de passation des marchés n° 3 du Compact

Le Gouvernement du Bénin a reçu une subvention de trois cent soixante quinze millions (375 000 000) de Dollars US du Millennium Challenge Corporation («MCC»), une agence du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique pour la mise en œuvre du présent Programme et pour atteindre les objectifs de la subvention de MCC (Compact), et il entend utiliser une partie des fonds pour les paiements des contrats de biens, de travaux et de services. La contribution du Gouvernement du Bénin à ce Programme est de vingt-huit millions cent vingt-cinq mille (28 125 000) Dollars US.

Le présent Plan de Passation des Marchés faisant suite à l'entrée en vigueur du Programme intervenue le 22 juin 2017 est modifié comme suit :

Montant estimatif : 82 520 000 Dollars US
Période couverte : Janvier – Décembre 2019
Marchés des biens
Marchés de biens pour la Direction de l'Administration et des Finances (DAF) et le Projet "Réforme des Politiques et Renforcement Institutionnel" (PRISP) du Programme MCA-Bénin II incluant : Direction de l'Administration et des Finances (DAF) : <ul style="list-style-type: none">• Fourniture de Matériels d'Archivage. Projet "Réforme des Politiques et Renforcement Institutionnel" (PRISP) : <ul style="list-style-type: none">• Sélection d'un fournisseur d'équipements de test pour la mise en place du laboratoire de test de réfrigérateurs et de lampes.
Marchés des travaux
Marchés des travaux pour le Projet "Distribution d'Electricité" (EDP) et pour le Département de la Performance Environnementale et Sociale (ESP) du Programme MCA-Bénin II incluant : Projet "Distribution d'Electricité" (EDP) : <ul style="list-style-type: none">• Renforcement du réseau à Cotonou et au niveau régional: Travaux de construction et d'extension des Postes 161 kV et 63 kV;• Renforcement du réseau à Cotonou et au niveau régional: Travaux de construction des lignes/liaisons et de la mise à niveau du plan de tension. Performance Environnementale et Sociale (ESP) : <ul style="list-style-type: none">• Construction d'atelier et zone de stockage des déchets.



Marchés de services de consultants

Contrat avec les firmes pour les services de consultants pour le Projet “Réforme des Politiques et Renforcement Institutionnel” (PRISP), le Département de la Performance Environnementale et Sociale (ESP), le Suivi & Evaluation (SE), le Projet “Distribution d’Electricité” (EDP), le Département Genre et Inclusion Sociale (GSI) et la Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP) du Programme MCA-Bénin II incluant :

Projet “Réforme des Politiques et Renforcement Institutionnel” (PRISP) :

- Sélection d’un consultant pour élaborer le règlement de service dans le cadre de l’accompagnement de l’ARE et la SBEE.

Performance Environnementale et Sociale (ESP) :

- Sélection d’un consultant pour la gestion des déchets identifiés par l’étude sur les matières dangereuses (hazardous materials).

Suivi & Evaluation (SE) :

- Sélection d’un consultant pour la deuxième revue de la Qualité des Données.

Projet “Distribution d’Electricité” (EDP) :

- Etude technico-économique pour le choix de solutions optimales d’acheminement de données à travers les réseaux de télécommunication pour le compte du Dispatching de la SBEE ;
- Recrutement d’un consultant pour la supervision des travaux de construction du Projet Distribution.

Genre et Inclusion Sociale (GSI) :

- Sélection d’un Consultant pour la mise en œuvre des recommandations de l’Audit Genre.

Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP) :

- Recrutement d’une agence de communication pour accompagner le Gouvernement et certaines agences de mise en œuvre.

Consultants individuels pour le Suivi & Evaluation (SE) de MCA-Bénin II incluant :

- Recrutement d’un consultant pour actualiser le Taux de Rentabilité Economique (TRE) du programme MCA-Bénin II et l’analyse des bénéficiaires - Mise à jour N° 1.

Marchés de services non-consultants

Services non-consultants pour le Projet Production d’Electricité (EGP) de MCA-Bénin II incluant :

- Etudes géotechniques et hydrologiques des quatre (04) sites de construction des centrales solaires photovoltaïques.

Les contrats de biens, travaux et services financés dans le cadre du Programme seront mis en œuvre conformément aux principes, règles et procédures énoncés dans les directives de passation des marchés de MCC qui peuvent être téléchargées sur le site web de MCC : <https://www.mcc.gov/resources/doc/program-procurement-guidelines> et sur le site de MCA-Bénin II : <http://www.mcabenin2.bj>.



Les marchés sont ouverts à tous les soumissionnaires/consultants de pays éligibles tels que définis dans les directives de MCC en matière de passation des marchés.

Les avis spécifiques de passation des marchés pour les contrats en concurrence dans le cadre des procédures d'appel d'offres et des contrats de consultants seront publiés dès qu'ils seront disponibles, sur le site Web de MCA-Bénin II au <http://www.mcabenin2.bj>, du United Nations Development Business (UNDB) au <http://www.devbusiness.com/>, du Development Gateway Market (dgMarket) au <http://www.dgmarket.com/>, dans les journaux locaux, et autres médias appropriés.

Les fournisseurs, entrepreneurs et consultants éligibles qui souhaitent figurer sur la liste de diffusion pour recevoir une copie des avis spécifiques de passation des marchés ou ceux qui souhaiteraient obtenir des informations supplémentaires peuvent contacter :

Millennium Challenge Account – Bénin II (MCA-Bénin II)
Attention : Agence de Passation des Marchés du MCA-Bénin II
Charles Kendall and Partners
Monsieur Valeriu ROTARU
Chef de Mission de l'Agence de Passation des Marchés
95, rue 5.073, Immeuble KOUGBLENOU, Zongo Nima
01 BP : 101 Cotonou, République du Bénin
Tel : (229) 21 31 78 25 /67 05 00 81
E-mail : info-benin@charleskendall.com

Gabriel DEGBEGNI
Coordonnateur National





Newsletter du MCA-Bénin II

Directeur de Publication : **Gabriel Dégbègni**

Rédactrice en Chef : **Karine Gbaguidi Kérékou**

Rédacteur : **Géraldo Agohoué**

Photos : **Teddy Attila**

Conception et réalisation graphique:
Géraldo Agohoué

Copyright : MCA-Bénin II / DCRP

Millennium Challenge Account - Bénin II

95, rue 5.073, Immeuble Kouglénou, Zongo Nima, Cotonou, République du Bénin

Tél. : +229 21 31 82 40 / +229 21 31 81 79

E-mail : info@mcabenin2.bj - Site web : www.mcabenin2.bj

